

Hommage

du tout l'intention d'intervenir, monsieur le Président. C'est de faire peur aux gens que de leur laisser croire cela.

[Traduction]

M. le Président: Je sais que le député de Fredericton—York—Sunbury invoque le Règlement, mais d'autres sujets ont préséance. Je lui donnerai la parole dans quelques minutes.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: J'attire l'attention des députés sur la présence à la tribune de Son Excellence Madhav Sinh Solanki, ministre des Affaires extérieures de la République de l'Inde.

Des voix: Bravo!

* * *

LE DÉCÈS DE JEAN BEETZ

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, nous sommes désolés d'apprendre le décès, survenu hier, d'une des personnalités les plus respectées du Canada, M. Jean Beetz, ancien juge de la Cour suprême du Canada.

Né à Montréal en 1927, Son Honneur Jean Beetz a eu une carrière longue et distinguée dans les mondes académique et juridique. Il a été pendant de nombreuses années professeur de droit à l'Université de Montréal, avant de devenir doyen de la faculté. Son expertise du droit constitutionnel lui a valu d'être nommé conseiller juridique spécial auprès du premier ministre pour les affaires constitutionnelles, poste qu'il a occupé de 1968 à 1971. En cette capacité, il a joué un rôle clé dans les négociations constitutionnelles de l'époque.

[Français]

Sa nomination de juge à la Cour d'appel du Québec fut suivie de près par celle à la Cour suprême du Canada en 1974. C'est ainsi que pendant les quatorze années qui suivirent, il formula des jugements marquants qui reflétaient ses connaissances approfondies et son expérience en matière de droit civil et constitutionnel.

[Traduction]

Il était connu et admiré non seulement pour sa finesse de jugement, mais aussi pour sa courtoisie et sa distinction. Durant les années qu'il a passées à la Cour, il s'est toujours montré disponible et prêt à partager ses vastes connaissances avec ses collègues, jeunes et vieux. Ceux qui le connaissaient se souviendront de sa gentillesse.

Il sera profondément regretté non seulement par ses collègues, mais aussi par tous les Canadiens.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais me joindre au ministre de la Justice pour dire combien nous sommes désolés que le juge Jean Beetz nous ait quittés.

Comme la ministre le disait, c'était un érudit, un professeur d'université de grande classe, un doyen superbe qui a su attirer, à la Faculté de droit de Montréal, des professeurs d'une très grande compétence. Quand il est devenu juge, il a été, aussi bien à la Cour d'appel du Québec qu'à la Cour suprême du Canada, un juge d'une très grande intégrité et d'un très grand jugement qui a toujours essayé de comprendre, en plus du droit, de comprendre aussi comment fonctionne la société canadienne.

Comme l'a dit l'honorable ministre, c'était un parfait gentilhomme. Tous ceux qui ont eu le plaisir de côtoyer dans sa vie le juge Jean Beetz savent qu'il était un exemple pour tout le monde. C'était un homme courtois, un homme poli avec lequel on pouvait discuter sans avoir à élever la voix et toujours, il démontrait un jugement sûr et une connaissance très grande des dossiers constitutionnels et juridiques dans ce pays.

Cette Chambre offre à sa famille ses plus profondes sympathies. La communauté légale du pays, de même que tout le pays ont perdu un très grand serviteur.

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, au nom du Nouveau parti démocratique, je veux également rendre hommage à ce grand juge suite à son décès.

Le juge Beetz était un homme du futur. Il a toujours traité avec respect et dignité les avocats qui plaidaient devant lui.

[Traduction]

Il était à maints égards en avance sur son temps. Il était extrêmement impartial et juste. Ainsi que je l'ai fait remarquer, il traitait les avocats et les gens qui comparaissaient devant lui avec grand respect. Il avait toujours le temps de les écouter.

Nous exprimons nos sincères condoléances à sa famille.

[Français]

Monsieur le Président, le juge Beetz était un grand Québécois et un grand Canadien.

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je pense que tous les membres de la communauté juridique et moi particulièrement, à l'époque où j'étais étudiant en droit, on a eu l'occasion de lire les jugements progressistes du juge Beetz. Tous connaissent l'attache-